

Date de dépôt : 29 mai 2020

Pétition

pour la suppression des mesures d'aménagement des routes à Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis le 12 mai et en cette période extraordinaire que nous traversons, des travaux d'aménagements provisoires nécessitant la suppression de près de 50 places de stationnement pour les voitures, une trentaine pour les deux-roues motorisés et une quinzaine pour les vélos ont démarré à Genève. Des suppressions de mouvements ainsi que de nouvelles limitations à 30 km/h font également partie de ce projet.

L'objectif de ces aménagements vise à encourager un trafic cycliste plus important, au détriment de la fluidité du trafic et de l'environnement, puisque ces nombreuses suppressions et restrictions engendreront davantage de trafic et d'embouteillages sur les grands axes déjà saturés par la circulation routière. Par conséquent, une augmentation de la pollution est à prévoir. Ceci car de nombreux citoyens ne sont pas en mesure d'emprunter les transports en commun ou de faire leurs déplacements à vélo, pour des raisons professionnelles, de santé ou pour des raisons plus pratiques.

C'est afin d'éviter que notre canton se retrouve encore plus obstrué que d'habitude que nous lançons cette pétition. Avec comme objectif que le trafic routier genevois puisse rester aussi fluide que possible sans que les chauffeurs de véhicules motorisés soient pénalisés. Nous demandons également le respect du droit et de la liberté de chacun(e) d'avoir le moyen et la possibilité de choisir le mode de transport qu'il ou elle souhaite, tout en veillant à la fluidité de la circulation routière.

Pour les raisons avancées ci-dessus, nous demandons l'annulation de ce projet d'aménagement des routes à Genève dans sa totalité. Ceci incluant, dans les plus brefs délais, le retour des voies de circulations et des places de stationnement, ainsi que la suppression des nouvelles limitations à 30 km/h et

des interdictions de mouvements qui faisaient partie de ce projet. Nous demandons au Conseil d'Etat genevois de permettre un trafic motorisé fluide sur les routes du centre-ville de Genève, sans que cela soit au détriment de quiconque.

N.B. / signature
M. Majdi Mouzoune
42, rue Rothschild
1202 Genève